

**DECISION N° 20230908_P_093
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance modificatif pour les travaux concernant le marché de travaux de défrichage, d'abattage et de libération d'emprise de la future ZA de Bramard (11ha) sur la commune de Saint-Didier-en-Velay (43140)

Le Président,

N° 20230908_P_093

Décide

OBJET

De signer un acte spécial de sous traitance au marché :

- Mandataire du groupement : **SARL TRV**
- Pour les travaux de défrichage, d'abattage et de libération d'emprise de la future ZA de Bramard
Pour la réalisation des prestations suivantes :
 - **Abattage, débardage – Gestion du Bois**

D'un montant maximum de :

- **86 666.26 € HT** en paiement direct

L'entreprise sous-traitante désignée :

**FB BOIS
4 LA PETITE IMPASSE
43 620 SAINT-ROMAIN-LACHALM**

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE,
Le 08 SEPTEMBRE 2023

AR Prefecture

043-244301131-20230908-20230908_P_093-AU
Reçu le 14/09/2023

